

Appui à la création, à la diffusion et aux opérateurs de la société civile en Afrique

Ce dispositif d'aide à projet a pour but d'accompagner les artistes et opérateurs culturels de la société civile en Afrique, ainsi que le réseau culturel français en appuyant :

- Les soutiens à la création artistique
- Les festivals et les grandes manifestations culturelles (biennales, plateformes professionnelles, etc.)
- La diffusion et la circulation de projets : expositions, ateliers
- Les projets numériques innovants et écoresponsables
- Les tournées régionales concernant des projets d'artistes ou de compagnies basées sur le continent africain ou encore des projets de coopération en co-création dans les différents champs du spectacle vivant, de la musique, du cirque et des arts de la rue. Pour bénéficier d'un soutien de l'Institut français, ces tournées régionales doivent comporter plusieurs dates sur le Continent (au moins 5 ou 6 dates dans un minimum de 3 pays).

Une attention particulière sera portée aux projets mettant en avant les jeunes générations, les scènes émergentes et les nouvelles pratiques artistiques dans le champ de la création contemporaine africaine.

Dans un souci de démarche écoresponsable, seront privilégiés les projets qui proposeront un temps long pour chacune de leurs dates dans le cadre de tournées par exemple (représentation + temps de rencontres + ateliers annexes + formations, etc.).

Par ailleurs, les mobilités numériques feront aussi l'objet d'une attention particulière.

LE DISPOSITIF	
OUVERTURE ET CLOTURE DU DISPOSITIF	Du 19 septembre au 19 novembre 2022
A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?	Cet appel s'adresse aux compagnies et opérateurs culturels basés sur le continent africain, aux Services de coopération et d'action culturelle, aux Instituts français, Alliances françaises, et Centres culturels binationaux. Remarque: dans le cadre d'une demande de soutien déposée par un opérateur culturel de la société civile, un avis sera systématiquement demandé à l'Institut français ou à l'ambassade du pays (une lettre de soutien de l'ambassade, de l'Institut français ou de l'Alliance française partenaire doit nécessairement être jointe au dossier de candidature).

PRINCIPALES DISCIPLINES CONCERNEES	Architecture, paysage et urbanisme, Arts de la rue, Arts visuels, Cirque, Danse, Design, Formations artistiques, Formation aux métiers de la culture, Marionnettes, Métiers d'art, Mode, Musée & Patrimoine, Musique classique et contemporaine, Musiques actuelles et jazz, Patrimoine culturel immatériel, Performance, Photographie, Pluridisciplinaire, Théâtre.
MONTANT DU SOUTIEN APPORTE	Trois types d'aide peuvent être accordées : - De 5 000 € à 8 000 € - De 8 500 € à 12 000 € - De 12 500 € à 20 000 €
CONDITIONS DU SOUTIEN	Les soutiens alloués ne peuvent pas dépasser 50 % du budget global du projet du partenaire soutenu par le poste. Le porteur devra apporter des cofinancements au projet à hauteur de 50% (en numéraire ou en valorisation).
LES MODALITES	
DOSSIER DE CANDIDATURE	Les dossiers de candidatures doivent être déposés en ligne par les structures sur la plateforme de l'Institut français pour les demandes de mobilités : www.ifprog.emundus.fr
COMMISSION DE SELECTION ET RESULTATS	Résultats de la commission : janvier 2023 Les postes dont les dossiers auront été retenus uniquement seront notifiés par email. Les autres dossiers seront classés sur la plateforme www.ifprog.emundus.fr sous le statut « Non retenu ».
FORMULAIRE ET DOCUMENTS A JOINDRE	+ Formulaire en ligne à compléter + Un dossier de présentation du projet, accompagné d'un portfolio, des images ou des vidéos + Une lettre de soutien de l'Ambassade, de l'Institut français ou de l'Alliance française partenaire
CONTACT	Perrine Thibault, Chargée de projets Pôle Culture et Partenariats solidaires Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés Perrine.thibault@institutfrancais.com